



Litige sur la caution et accusation

Par **ONYX**, le **13/06/2008** à **02:54**

Bonjour,

Nous avons un gros problème, l'ancien propriétaire de mon ami refuse de lui rendre la caution de 950€.

Nous avons quitté l'appartement le 1 avril, date à laquelle la femme du propriétaire s'est engagé dans un courrier à nous rendre la caution le samedi suivant dans une lettre manuscrite et signée.

Nous n'avons jamais reçu la somme, le 2 juin donc après le 2 mois légaux mon ami s'est rendu chez son ancien propriétaire et a eut une dispute violent avec ce dernier qui refusait de lui faire un chèque mais qui en plus déduisait des prétendus frais de rénovation alors qu'il n'y a eut aucun état des lieux signé.

Mon ami a bousculé le propriétaire et a été convoqué aujourd'hui par la police puisque ce dernier a porté plainte.

C'est un véritable scandale ! C'est un escro et c'est nous qui sommes maintenant dans une situation précaire, nous avons besoin de cet argent !

Que faire pour le récupérer ?

Que risque mon ami ?

Merci de me répondre rapidement, je suis très inquiète...

Aidez nous, personne ne réponds depuis presque 1 mois à notre dilemme...